

5

Direction des ressources humaines
Centre des formations

Certificat postdiplôme en

Soins Intermédiaires

Modules 1 et 2



INTRODUCTION

Le certificat postdiplôme en soins intermédiaires (CPDSI) vise l'approfondissement des compétences infirmières dans une perspective d'optimisation des soins professionnels, sécuritaires et équitables¹ offerts aux patients hospitalisés dans les soins intermédiaires. Elle met l'accent sur le développement de compétences intégrées dans les rôles du CanMeds² dont ceux d'Expert-e en soins infirmiers, de Communicateur-trice, de Collaborateur-trice, de Manager, d'Apprenant-e et de Formateur-trice.

Ce programme, d'une durée de 23 jours, est organisé en 2 modules, qui peuvent être suivis consécutivement ou à distance l'un de l'autre. Le module 1 de 6 jours est obligatoire et doit être réalisé par tout-e infirmier-ère exerçant dans une unité de soins intermédiaires ou un service de soins apparenté du CHUV. Le module 1 doit être validé pour accéder au second.

Le module 2, d'une durée de 17 jours, est réalisé en cours d'emploi et est constitué d'une part de : 90h de cours, ateliers et simulations répartis sur 4 mois et d'autre part, de 30h d'accompagnement clinique en activité réelle réparti sur 6 mois.

COMPETENCES

Ces 23 jours de formation visent principalement le développement de compétences dans le domaine de l'expertise clinique en soins critiques.

OBJECTIFS

Ces deux modules permettent à l'infirmier-ère exerçant son activité en soins intermédiaires de prendre en charge des patients en soins critiques, notamment en :

- approfondissant ses connaissances sur l'examen clinique, les pathologies, les équipements et les traitements du domaine cardiorespiratoire, neurologique et abdominal ;
- approfondissant ses connaissances dans le domaine de l'encadrement, de la communication, de la collaboration interprofessionnelle et de la gestion des risques ;
- intégrant dans sa pratique professionnelle des soins et des surveillances de qualité fondés sur des savoirs scientifiques.

PUBLIC-CIBLE

Ces cours sont destinés à l'ensemble des professionnel-le-s, titulaires d'un bachelor HES en sciences infirmières ou d'un titre jugé équivalent reconnu par la Croix Rouge Suisse, et qui exercent leur fonction dans une unité de soins intermédiaires ou un service de soins apparenté.

¹ Les soins professionnels, sécuritaires et équitables sont définis par l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers (ASI). ASI-SBK (2007). Responsabilité et qualité dans les soins infirmiers. Position éthique 2.

² The CanMeds roles framework. The Royal college of physicians and Surgeons of Canada. Copyright © 2006

PRE-REQUIS

- Diplôme d’infirmier-ère ES, Bachelor of Science en soins infirmiers HES ou diplôme jugé équivalent ;
- Certification BLS-AED en cours de validité (< 2 ans) ;
- Cours lecture ECG - évaluation et interventions infirmières ;
- Lectures préalables ;
- Expérience professionnelle > 1 an en soins aigus ;
- Maîtrise du français et lecture de l’anglais scientifique ;
- Exercer une fonction d’infirmier-ère dans une unité de soins intermédiaires ou service de soins apparenté ;
- Reconnaissance par la Croix-Rouge Suisse du diplôme d’infirmier-ère (uniquement pour le module 2).

PEDAGOGIE

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l’approche par compétences, de la pratique réflexive et de l’alternance intégrative tout en articulant savoirs théoriques et savoirs pratiques.

VALIDATION

Pour obtenir l’attestation de réussite du 1^{er} module, les participant-e-s doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- validation des cours pré-requis ;
- présence active à 90% des cours théoriques ;
- réussite de l’examen théorique.

et pour obtenir le certificat (réussite du 2^{ème} module) :

- présence active à 90% des cours théoriques et à l’ensemble des heures d’enseignement pratique ;
- réussite des procédures de qualification théorique et pratique.

La réussite de l’ensemble des procédures de qualification conduit à l’obtention d’un certificat postdiplôme en soins intermédiaires.

RECONNAISSANCE

Le certificat postdiplôme en soins intermédiaires permet l’obtention d’une reconnaissance d’acquis théoriques pour les études postdiplôme (EPD) en soins intensifs.

RESPONSABLES

Béatrice Chevrier, infirmière spécialisée, chargée d’enseignement pour la filière EPD Soins Intensifs

Marie-Carmen Piñon, infirmière spécialisée, chargée d’enseignement pour la filière EPD Soins Intensifs

INFOS PRATIQUES

Descriptif

Les deux modules du certificat postdiplôme en soins intermédiaires font l'objet d'une description détaillée (fiche formation) consultable sur le site www.chuv.ch/formation (onglet Offre de formation).

Fréquence

En principe, les modules 1 et 2 ont lieu deux à trois fois par année.

Conditions d'inscription

Pour les professionnel-le-s du CHUV

L'inscription au module 1 est effectuée par les cadres des services concernés.

Pour l'inscription au module 2, le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site www.chuv.ch/formation (onglet Offre de formation) et est à adresser au Centre des formations du CHUV.

Les renseignements concernant le délai d'inscription aux modules sont disponibles sur le site www.chuv.ch/formation (onglet Offre de formation).

Pour les professionnel-le-s des hôpitaux et cliniques de Suisse romande

Pour l'inscription aux modules 1 et 2, le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site www.chuv.ch/formation (onglet Offre de formation) et est à adresser au Centre des formations du CHUV.

Lieu

Les cours théoriques et ateliers se déroulent sur le site ou à proximité de la Cité hospitalière du CHUV, à Lausanne. La formation pratique se déroule dans le service de soins intermédiaires dans lequel exerce le-la professionnel-le en formation.

Prix

Pour les professionnel-le-s du CHUV, les coûts de formation sont pris en charge par l'institution. Pour les professionnel-le-s des autres hôpitaux et cliniques de Suisse romande, le coût du programme (23 jours) est de CHF 2'400.-

Contact

CHUV

Direction des ressources humaines

Centre des formations

Bugnon 21/04/210

1011 Lausanne

Tél : 021 314 0502 Fax : 021 314 1828

